

Suis-je OBLIGÉ.E de me vacciner ?

La liberté de se faire vacciner reste totale. C'est **votre décision**. Vous pouvez demander conseil à votre médecin traitant, votre pharmacien.ne ou tout autre professionnel.le de soins en qui vous avez confiance. N'hésitez pas à aborder avec lui toute question qui vous semble utile pour vous aider à prendre la meilleure décision vous concernant. Le choix de ne pas se faire vacciner sera respecté. **Le vaccin est gratuit.**

QUI va me vacciner ?

Vu les conditions de conservation du vaccin, la vaccination se fera dans des **conditions adaptées**. Pour les personnes présentant certains risques de santé, la vaccination sera organisée en priorité dans des **centres de vaccination**. Ces centres seront ensuite accessibles au reste de la population.

Est-ce que je pourrai reprendre une vie 'normale' ?

La vaccination ne mettra pas fin du jour au lendemain à la pandémie de COVID-19 mais vous protégera de manière **presque totale** dès que vous aurez reçu la **seconde dose**.

C'est un **dispositif complémentaire aux mesures de prévention** qui doivent persister dans un premier temps. Mais cela va permettre d'assouplir progressivement les règles de distanciation sociale et de renouer peu à peu avec certaines libertés: reprise des activités, retrouvailles avec les proches, loisirs, etc.

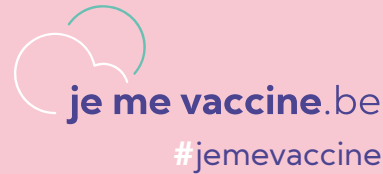
Éditeur responsable: J. Riguelle | Rue de la Rivelaïne 21, B-6061 Charleroi | Janvier 2021
Numéro de dépôt légal D/2021/7646/1



POUR EN SAVOIR PLUS

Cette information est mise à votre disposition par votre **médecin traitant**, votre **pharmacien.ne** ou tout autre **professionnel.le de soins** en qui vous avez **confiance**.

Le site **jemevaccine.be** vous oriente vers des informations accessibles et validées scientifiquement.



COVID-19

Je me vaccine ?

INFORMATIONS
à destination **des patient.e.s**



Un VACCIN, à quoi ça sert ?

Lorsqu'on tombe malade du fait d'une infection, le système de défense de notre corps, qu'on appelle « **le système immunitaire** », lutte contre l'agent pathogène qui en est responsable (virus, bactérie, etc.). Il reconnaît des substances caractéristiques de l'agent pathogène (les antigènes) et fabrique des substances destinées à le neutraliser et à l'éliminer: les **anticorps**.

Se faire vacciner, c'est introduire dans notre organisme un agent pathogène rendu **inoffensif** ou un morceau d'agent pathogène « bien choisi ». Notre système immunitaire réagit en produisant les mêmes anticorps pour le combattre.

Si par la suite, on est infecté par le « vrai » agent pathogène, nos défenses immunitaires activées par le vaccin peuvent le neutraliser et nous éviter de tomber malade; c'est ce qu'on appelle la « **mémoire immunitaire** ».

Depuis le 19^{ème} siècle, la recherche médicale a permis de produire de nombreux vaccins pour **nous protéger des maladies infectieuses** comme par exemple la rage, le tétanos, la poliomyélite, la fièvre jaune, la rougeole, la diphtérie, la grippe et bien d'autres.

Les vaccins contre la COVID-19

Ces premiers vaccins (vaccin des firmes Pfizer et Moderna) disponibles sont constitués d'une molécule appelée ARN messager (mRNA) qui contient les informations pour que notre propre corps produise de manière transitoire l'antigène. L'antigène provoquera alors une **réponse immunitaire** et produira les **anticorps visant à détruire le virus**.

Pour ces vaccins, **deux doses seront nécessaires**. La deuxième devra être injectée trois semaines (21 jours) pour le vaccin Pfizer et quatre semaines (28 jours) pour le vaccin Moderna après la première dose. Ce sont des vaccins très protecteurs contre la maladie (près de 95% de protection totale).

PRIORITÉ AUX PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES ET LES PLUS EXPOSÉES

L'objectif est qu'au moins 70% de la population soit vaccinée pour **assurer une immunité collective**. Mais tout le monde ne peut être vacciné en même temps. En s'appuyant sur l'avis des expert.e.s, le Conseil Supérieur de la Santé a défini des **publics prioritaires** et des **phases successives** d'accès à la vaccination.

La première phase concerne les personnes âgées vivant en maison de repos et le personnel de ces institutions. Ensuite, les professionnel.le.s de la santé les plus exposés, le personnel et les résident.e.s des structures collectives de soins (handicap, santé mentale, etc.) ainsi que les personnes les plus

fragiles au niveau de leur santé. Enfin, le reste de la population.

POURQUOI me faire vacciner ?

La première raison, c'est d'**éviter d'avoir la COVID-19** dont les conséquences peuvent être graves. C'est la manière la plus efficace pour **se protéger**. La vaccination contribuera aussi à **soulager la surcharge des hôpitaux**.

Enfin, lorsqu'un grand nombre de personnes seront vaccinées, nous pourrons reprendre des **activités plus normales, tout en respectant**, dans un premier temps, **les gestes barrières**.

Quels sont les effets indésirables de la vaccination COVID-19 ?

Comme tous les médicaments, les vaccins peuvent provoquer des **effets indésirables transitoires**: de la fièvre, de la fatigue, des maux de tête ou une réaction locale à l'endroit de la piqûre (douleur, rougeur, gonflement, etc.).

Dans de très rares cas, une réaction plus sévère (allergie) peut également être observée. On n'a pas détecté d'autre effet indésirable grave ou de longue durée à ce jour, mais, vu que le vaccin est nouveau, ce risque ne peut jamais être totalement exclu.